

LE METIER D'INFIRMIER : les poursuites de parcours.

1. Infirmière Anesthésiste Diplômée d'Etat (IADE)

Infirmière spécialisée en anesthésie et en réanimation dispose d'une exclusivité de compétence au bloc opératoire pour tout ce qui concerne l'anesthésie, la réanimation, la phase de réveil, l'urgence et la prise en charge de la douleur.

Elle est formée pour réaliser les soins d'urgence à l'hôpital et en pré-hospitalier (SMUR).

Pour être admis en formation IADE les candidats doivent :

- Être titulaire du diplôme d'État infirmier.
- Justifier de 2 années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmier au 1^{er} janvier de l'année du concours.
- Avoir subi avec succès les épreuves d'admission à la formation préparant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste.
- Avoir acquitté les droits d'inscription.
- Avoir souscrit par convention l'engagement d'acquitter les frais de scolarité fixés par le conseil d'administration de l'organisme gestionnaire.

Le concours d'entrée est composé de 2 épreuves :

- Une épreuve écrite et anonyme d'admissibilité. Durée 2h.
- Une épreuve orale d'admission.

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique et des temps de formations clinique dans les secteurs d'anesthésie, de réanimation et d'urgence répartis en 4 semestres de formation.

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/infirmier-anesthesiste.html>

<https://www.infirmiers.com/votre-carriere/iade/la-fonction-d-infirmiere-anesthesiste.html>

2. Infirmière de Bloc Opératoire Diplômée d'Etat (IBODE)

Pour être admis en formation, un arrêté paru le 30 janvier 2020 supprime la condition d'exercice de 2 ans minimum en qualité d'infirmier ou de sage-femme pour accéder à la formation d'IBODE.

L'accès à la formation reste cependant soumis à une sélection sur épreuves.

Le concours d'entrée est composé de 2 épreuves :

- Une épreuve écrite et anonyme d'admissibilité. Durée 1h30.
- Une épreuve orale d'admission.

Institut de Formation en Soins Infirmiers

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique et des temps de formation clinique répartis en 3 semestres de formation.

<https://www.infirmiers.com/votre-carriere/ibode/infirmiere-de-bloc-operatoire-diplomee-etat-generalites.html>

<https://www.actusoins.com/323700/ibode-suppression-du-prerequis-de-deux-ans-dexercice-pour-etre-admis-en-formation.html>

3. Puéricultrice.

L'infirmière puéricultrice est spécialisée pour l'enfance et l'adolescence.

Elle exerce des activités de soin et d'éducation dans les établissements de santé accueillant des enfants de la naissance à l'adolescence, dans les établissements et les services d'accueil des enfants de moins de 6 ans (crèche) et dans les services de protection et de promotion de la santé de l'enfant et de la famille.

Elle dispense des soins de continuité de la vie et des soins techniques en cas d'altération de la santé.

Pour être admis en formation il faut passer un concours comprenant :

- 2 épreuves écrites et anonymes d'admissibilité.
- 1 épreuve orale d'admission.

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique et des temps de formation clinique répartis en 2 semestres de formation.

<https://www.fichemetier.fr/metiers/puericultrice>

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/infirmiere-puericultrice.html>

4. Cadre de santé

La formation de cadre de santé est accessible pour les infirmiers après quatre ans d'exercice professionnel à temps plein. Pour intégrer l'un des 39 IFCS (Instituts de Formation des cadres de santé) de France, il faut passer par un concours d'entrée.

Pour être admis en formation il faut passer un concours comprenant :

- 1 épreuve écrite et anonyme d'admissibilité.
- 1 épreuve orale d'admission.

La validation d'une formation de cadre santé offre également la possibilité aux étudiants d'obtenir 60 ECTS (crédits d'enseignements) d'une première année de master dans la majorité



Institut de Formation en Soins Infirmiers

des IFCS. Il restera donc une année pour valider un cursus universitaire complet, si tel est le choix du participant. La formation de cadre de santé dure une année, avec la possibilité offerte par son texte de référence de suivre l'enseignement en alternance (en continuant donc à travailler en qualité d'Infirmier dans un service donc), avec un maximum de deux années pour valider la formation. Pour la majorité des IFCS, cette possibilité d'étudier de façon discontinue a néanmoins été interrompue car elle ne cadrerait plus avec la temporalité universitaire.

<https://www.actusoins.com/261934/devenir-cadre-de-sante-pour-qui-pourquoi.html>

<https://www.infirmiers.com/votre-carriere/cadre/les-prerequis-au-concours-cadre.html>